

Les dialectes de Wallonie



Mélanges publiés
par la Société de langue et de littérature wallonnes
à l'occasion de son cent cinquantième anniversaire

Tomes 31-32-33 (2003-2006)
[parus en 2006]

Un « beau type latin » d'origine grecque en Wallonie: *EPIDEMIA

Envoi

Depuis votre naissance, chère Madame, vous avez eu la prescience que nos humbles parlers méritaient qu'on leur consacraît du temps. Vous avez encouragé vos fils (et vos filles) à étudier le dialecte, d'une part, à l'illustrer par une littérature de qualité, d'autre part. Vous pensiez que nous trouverions ainsi une part de nous-mêmes. Pour rendre hommage à l'énergie que vous avez déployée, la présente étude voudrait montrer l'intérêt qu'il y a à se pencher sur nos trésors lexicaux afin d'identifier certains traits spécifiques de notre romanité (*).

1. — Construction des données

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, un mot, un signe (forme, sens, caractéristiques d'emploi) n'est pas une donnée brute; c'est déjà une construction.

1.1. — Les Wallons ont la grande chance de détenir, grâce à Jean Haust et à ceux qu'il avait formés, un trésor lexical d'une valeur exceptionnelle: les matériaux d'une enquête effectuée en

(*) Cet article a bénéficié de la relecture de Jean-Pierre Chambon, et le point 5 s'est enrichi grâce à l'intérêt que nous a manifesté Marie-Hélène Marganne. Nous les remercions tous deux très vivement.

plus de 300 villages de Wallonie, faisant connaître ainsi plus de 300 parlars et donnant une vue pénétrante de l'ensemble qu'ils forment. Cette enquête est toujours en cours d'édition dans l'*Atlas linguistique de la Wallonie*, une sorte d'atlas, certes — il y a des cartes —, mais bien plus un dictionnaire historique, qui se propose d'expliquer tous les mots recueillis.

Cependant, certains mots résistent... L'étude ici proposée s'inscrit en quelque sorte dans le prolongement d'une notice de l'ALW, la notice 4 ÉPIDÉMIE BÉNIGNE de l'ALW 15, volume consacré aux noms des maladies et des soins. Cette notice est intéressante et complexe à la fois; elle contient un grand nombre de types spécifiques, dont l'étymologie n'est pas connue ou n'est pas assurée.

Le mot *pihin.ne*, *pihindje*... et ses variantes est l'un d'eux.

Il s'étend sur une aire compacte touchant la frontière orientale du domaine wallon et dont le point le plus septentrional est La Gleize [Ve 39], le plus méridional Anlier [Ne 76], les plus occidentaux Roy [Ma 39] et Recogne [Ne 33]. À cette aire tout d'une pièce s'ajoute l'attestation isolée de Marchin [H 53], témoin probable d'une extension autrefois plus grande.

Les formes se partagent en deux groupes (ci-dessous, a et b), si l'on considère la finale, en quatre (ci-dessous, 1 à 4), si l'on ajoute à ce premier critère de tri l'examen de la consonne ou semi-consonne intérieure (-*h*-, -*y*- ou -*dj*-):

- (a) Les attestations septentrionales sont en -*indje* [-ěč] et contiennent toutes un -*h*- intérieur; la forme unique que l'on rencontre jusqu'à une ligne fictive joignant Tenneville [Ma 51] à Limerlé [B 11] est *pihindje* (forme 1).
- (b) Les mentions méridionales sont en -*in.ne* (dénasalisé en -*éne* à Ne 76). Dans ce groupe, la forme à -*h*- intérieur, *pihin.ne*

(forme 2), est minoritaire. Le sous-type dominant de cette aire est en effet *piyin.ne* (forme 3), d'où quelquefois *pyin.ne* (forme 3'), que caractérise un yod à la place de *-h-* de l'autre sous-type. On trouve enfin au point le plus méridional de l'aire [Ne 76] une forme, probablement altérée, *pidjéne* (forme 4), que la proximité géographique avec la forme *piyin.ne* incite à rattacher à ce dernier type formel.

On connaît ainsi les formes de ce qui apparaît comme un seul mot et leur localisation⁽¹⁾.

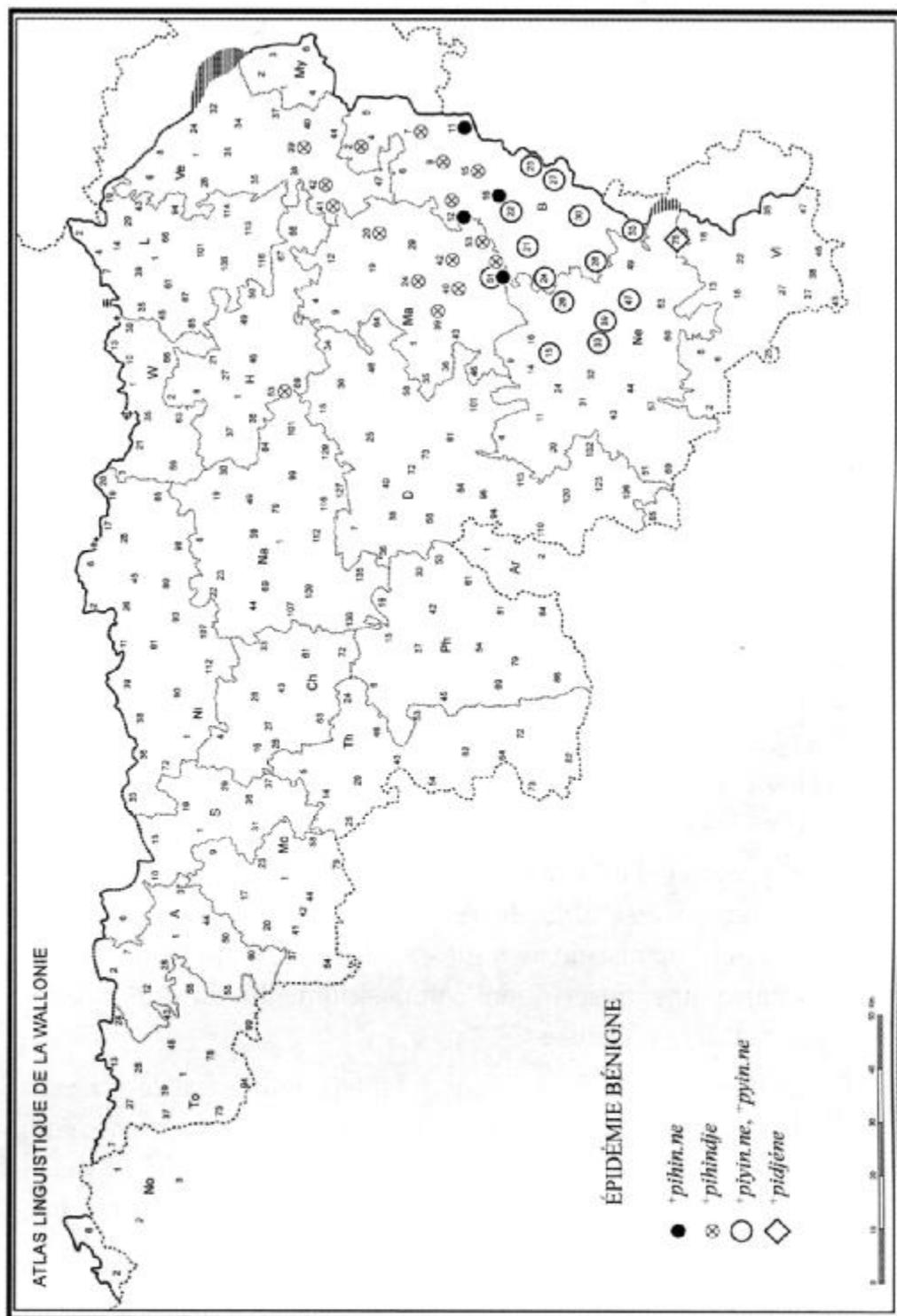
1.2. — Il faut maintenant préciser le sens de *pihin.ne*, *pihindje...* (dans la suite, on écrira par commodité *p.*).

Dans l'Enquête, *p.* a été fourni en réponse à la question 722 « c'est une épidémie (bénigne) qui court ». Comme « bénigne » n'a pas été traduit séparément, le contenu de *p.* est 'épidémie bénigne'; le mot n'évoque pas la peste ou le choléra. Souvent, « qui court » a été traduit littéralement, ce qui n'implique pas une traduction servile, comme on verra; un autre verbe sert souvent à exprimer la même idée, c'est « rouler » (wall. *rôler...*). L'étude de ces verbes est l'objet d'une addition à la notice 4.

Pour préciser l'information de l'Enquête, qui procède par questionnaire, il est utile de recourir aux dictionnaires dialectaux; ceux-ci fournissent des gloses et des exemples qui aident à construire une description compositionnelle du sens. Trois sources sont ici précieuses.

Le dictionnaire de J.-B. Dasnoy (1856), qui décrit le dialecte (et le français) de Neufchâteau et de ses environs immédiats, a un article: « Pihaine. Voyez *Minée* », qui renvoie à: « *Minée*. INDISPOSITION, MALADIE RÉGNANTE ». Il faut comprendre que,

(1) Nos remerciements vont à Esther Baiwir, qui a dessiné la carte.



pour Dasnoy, ces deux mots dialectaux ont le même sens, mais que « *pihaine* » est moins usuel que « *minée* ». En fait, le parler que Dasnoy connaît le mieux est celui de Longlier [Ne 47], qui est à la limite de l'aire de *pihin.ne* et de celle, plus vaste, de *minéye*, type A de la notice 4 (v. FEW 6/2, 102b, MINARE; par erreur 6/2, 643a, *MEINA).

Dans sa première édition, le *Glossaire de La Gleize* de L. Remacle (1933) définit *pihindje* par 'contagion'. La deuxième édition (1980) précise: « *pihindje*, f., arch., contagion (synon. *hèrike*): *c'è-st-one ~ ki coûrt*; — (Wanne [Ve 44], id.) *ciste an.né, dj'avans l' ~ duvins lès vês*. — Bois-et-Borsu [H 71] *pihintche*, contagion (bétail): Cahier wall., n° 11, déc. 1973 (J. Herb.). » On apprend donc que le mot s'emploie non seulement pour les hommes, mais aussi pour le bétail (épizootie). L'exemple confirme l'emploi du verbe <courir> au sens de 'régner, se propager (d'une maladie)'. La documentation de Remacle ajoute par ailleurs une mention condruzienne (Bois-et-Borsu, [H 71]) qui fait le pont entre l'aire ardennaise compacte et la mention isolée de H 53.

Le *Dictionnaire des parlers de Bastogne* de M. Francard (1994) offre l'article: « *piyin.ne*, f., épidémie, maladie régnante: *C'est co oune piyin.ne ki rôle*. » L'exemple montre ici, grâce à *co*, le caractère bénin de la « maladie régnante » qu'est la *piyin.ne*; il confirme aussi le sens particulier de *rôler* 'régner (d'une maladie)'.

En bref, *p.* signifie 'maladie bénigne non déterminée, qui règne à un endroit et à un moment donné, dont les humains ou les animaux peuvent être affectés'. Les définitions 'épidémie' et 'contagion' ne conviennent pas très bien. Le mot *épidémie* évoque une maladie infectieuse grave, souvent mortelle, ce que n'est pas la *p.* Quant au mot *contagion*, il s'applique à la transmission d'une maladie par le contact d'un sujet sain et d'un sujet malade;

or, «courir» et «rouler» laissent précisément entendre que la *p.* affecte un ensemble d'individus ou d'animaux en même temps. Il faudra revenir sur cette différence importante.

2. — État de la recherche étymologique

2.1. — Gleize *pihindje* «contagion» est la seule mention de ce mot exclusivement wallon repérable dans le FEW; celle-ci a été classée parmi les mots d'origine inconnue (21, 417a, sous le titre *contagion*). On préférera redéfinir *pihindje* en fonction de ce qui a été dit plus haut et le déplacer provisoirement (21, 417b, sous le titre *épidémie*)⁽²⁾.

2.2. — La seule proposition étymologique qui ait été formulée à propos de *p.* est celle de L. Remacle (1980), qui rapproche hypothétiquement la forme en *-h-* *pihindje*, seule connue de lui, de mfr. *pessanche* f. «infirmité, faiblesse» chez Jean d'Outremeuse et du radical du verbe «pisser» (à La Gleize *pihi*).

Les formes en *-y-* rendent ces propositions caduques: le *-h-* de *pihindje* n'est pas un *h* secondaire, comme le pensait L. Remacle. Par ailleurs, le mot ancien liégeois *pessanche* de Jean d'Outremeuse doit être identifié avec le type ancien fr., moyen fr. *pesance* «chagrin, affliction», attesté depuis la Chanson de Roland jusqu'à Eustache Deschamps (FEW 8, 193b, PENSARE). Le sens médical concret qu'on trouve chez Jean d'Outremeuse se rencontre aussi dans le *Médecinnaire liégeois* édité par Jean Haust (1941: 130): «pesance [défini «lourdeur, accablement» au glossaire] qu'avient tot, ki le [= betoine] boit avec vien et aigue chaude», passage où il faudrait ôter la virgule entre prédicat (*tot*, de *tolir*; FEW 13/2, 18b, TOLLERE) et sujet (*ki...*). Le sens est: «Il l'ôte la

⁽²⁾ Baldinger (1988) ne traite pas de Gleize *pihindje*.

«pesance» qui survient celui qui la [= bétoine] boit avec vin et eau chaude.»

p. n'est ni un dérivé de «peser» ni un dérivé de «pisser». Il faut chercher ailleurs.

3. — Construction d'un prototype

On partira des contraintes qu'impose la variation des formes dans l'ensemble que l'on a identifié. Deux équivalences sont intéressantes; on les abordera successivement.

(1) À l'intervocalique, *-h-* (de *pihindje*, *pihin.ne*) correspond à *-y-* (de *piyin.ne*). Ces sons proviennent donc nécessairement:

- a) soit d'un *h* primaire (comparer *bohêye* 'touffe', *boyéye...*, de BÛH-; FEW 15/2, 2b; ALW 6, 100a);
- b) soit de la déliquescence d'une occlusive intervocalique, *-h-* et *-y-* comblant l'hiatus (comparer, avec *yod*, *wayin* 'regain', de *WAIDIMEN; avec *-h-*, *ma(h)oûr* 'mûr' (rare), à côté de *ma(w)our*, *-oûr* (dominant), de MATURES). En pratique, les occlusives qui, dans cette position, peuvent aboutir à *yod* ne sont que deux: *-T-* et *-D-*. Car *-C-* / *-G-* s'effaçant auraient donné *-w-* (*awous* 'août', de AUGUSTUS) et *-P-* / *-B-* auraient donné *-v-* (*saveûr*, de *SAPERE).

(2) À la finale, *-in.ne* (dans *pihin.ne*, *piyin.ne*) correspond à *-indje* (dans *pihindje*). Si ces formes ont la même origine, ce que l'on a posé en principe, il faut exclure:

- a) pour *-indje*, l'origine possible *-INGA* (comparer *mazindje* 'mésange' de francique MEISINGA, et, dans un nom de maladie, *loûrdindje* 'étourdissement, vertige', dérivé de «lourd» ou de «lourdir»);
- b) pour *-in.ne*, les origines possibles *-ANA* et *-ANIA* (comparer, pour le premier, *samin.ne* 'semaine', de SEPTIMANA, pour le

second, dans un nom de maladie, *mirin.ne* 'aigreurs d'estomac', de HEMICRANIA).

Ce qui différencie *-indje* et *-in.ne*, c'est la présence ou l'absence d'une consonne affriquée (sourde parce que finale), à laquelle correspondrait en français actuel une chuintante (sonore); en français, la finale serait *-enge*. Cette alternance s'intègre à la série de correspondances qui relie wall. *hèpe* à fr. *hache* (de *HAPPIA), wall. *govion* à fr. *goujon* (de *GOBIONE), wall. archaïque *hème, hègne, hène* 'mine renfrognée' à fr. *singe*, wall. actuel *sindje* (de SIMIUS; v. PIRON 1944). En d'autres termes, elle s'explique par le traitement divergent, en wallon et en français, mais parfois aussi au sein même du wallon, des groupes labiale (P, B, M) + yod. La labiale en cause dans le cas de *p*. est nécessairement la labiale nasale M. La forme initiale **-inme* se sera alignée sur la finale plus usuelle *-in.ne* (comparer les issues de SIMIUS citées ci-dessus).

Résumons les éléments en notre possession. Notre prototype a nécessairement une syllabe initiale PI- et une finale féminine -MIA précédée d'une voyelle tonique -I- (comparer les réflexes de SIMIU ci-dessus) ou -E- (comparer liégeois *vindindje* 'vendange', de VINDEMIA). Le doute ne subsiste en définitive que sur la consonne qui fait charnière entre ces deux éléments. Le calcul phonétique permet -H-, -T- et -D-.

On a donc les six possibilités résumées par la formule suivante :
PI{H, T, D}{E, I}MIA.

4. — Identification de l'étymon

Il s'agit à ce stade de quitter la démarche de la reconstruction abstraite pour trouver, grâce à celle-ci, l'étymon concret, le signe (forme, sens, caractéristiques d'emploi) que continue historiquement le signe wallon tel qu'il a été établi.

Le mot latin EPIDEMIA, emprunté au mot grec *epidēmia* 'propagation d'une maladie dans un pays', se désigne comme le candidat idéal; il pourrait expliquer *p.*, par l'intermédiaire d'une variante *PIDEMIA, dont il faudrait bien sûr expliquer la genèse.

Le troisième volume du FEW (3, 229a) range sous l'entrée grec EPIDEMIA 'verbreitung einer krankheit im volke' un ensemble de mots empruntés au Moyen Âge au latin scientifique *epidemia*; c'est donc le mot latin qui est le véritable étymon, le mot grec n'étant que l'étymon de celui-ci (sur cette procédure de classement et de regroupement, v. Büchi 1996: 57-58).

Le REW de W. Meyer-Lübke ne possède pas d'article EPIDEMIA, ce qui s'interprète positivement comme l'absence de réflexe populaire connu de ce mot, à l'échelle romane cette fois.

Le mot wallon serait donc le seul descendant populaire de latin EPIDEMIA, ou plutôt de latin *EPIDEMIA, car, après vérification, il appert que le mot n'est pas attesté en latin classique. On serait donc dans ce cas de figure assez exceptionnel où un mot dialectal permet de poser l'existence d'un mot latin.

L'enjeu est de taille. Il s'agit d'étayer la proposition, ce que nous ferons en trois temps.

5. — Le sens de l'étymon

5.1. — On a posé latin **epidemia* comme emprunté de grec *epidēmia*.

Le sens médical du mot grec s'est constitué dans la tradition hippocratique, du nom du médecin Hippocrate de Cos (5^e s. avant J.-C.).

La notion de contagion (contact entre individus propageant une maladie) est absente de cette tradition (Grmek 1984). Selon la médecine rationaliste grecque, deux causes sont à l'origine des

maladies: le régime alimentaire et l'air inspiré par les individus. Quand un grand nombre d'individus sont saisis en même temps par la même maladie, on ne peut pas en imputer la cause au régime alimentaire; c'est donc dans la constitution atmosphérique de l'air ou bien dans la corruption de celui-ci sous l'action de divers facteurs qu'il faut rechercher la cause de la maladie.

Chez Hippocrate et ses épigones, c'est la constitution particulière de l'air qui est invoquée pour expliquer les maladies « épidémiques ». Ainsi les *Épidémies I* et *III* attribuées à Hippocrate offrent un ensemble de tableaux climato-nosologiques (grec *katas-tasis* 'constitution') relatif à quatre années d'observation⁽³⁾.

Le mot scientifique grec *epidêmia*, dans son sens originel, peut donc se définir par 'maladie touchant en même temps un grand nombre d'individus dans un espace et dans un temps donnés, dont la cause est à rechercher dans les qualités atmosphériques de l'air'. Il est dérivé du verbe *epidêmeô*, notamment 'résider dans un pays (d'un individu)', d'où, spécialement, 'régner dans un pays (d'une maladie) en vertu des qualités atmosphériques de l'air'; celui-ci est formé sur *dêmos* 'territoire; d'où habitants d'un territoire'. Est dérivé du même radical l'adjectif *epidêmos*, que l'on peut définir par 'qui règne dans un pays (d'une maladie) en vertu des qualités atmosphériques de l'air', sens secondaire par rapport à ceux de 'qui séjourne dans un pays (individu)', 'qui se répand dans un pays (rumeur, bruit)' (v. *Thesaurus Graecae linguae*, 3, 1572-1574; Chantraine, *Dictionnaire étymologique*: 273-274).

⁽³⁾ V. les *Œuvres complètes d'Hippocrate*, dans l'édition d'Émile Littré, tome 2, 1840, 530 sv. et tome 3, 1841, 1 sv.: *Épidémies I* et *III*, qui doivent se lire à la suite; tome 5, 1846, 3 sv.: *Épidémies II*, *IV*, *V*, *VI*, *VII*, qui se répartissent en deux groupes, *II*, *IV*, *VI* et *V*, *VII*. Ce dernier groupe de textes a fait l'objet d'une réédition par Jacques Jouanna (2000).

5.2. — Si le substantif *epidemia* ne semble pas avoir d'héritier attesté en latin de l'Antiquité — mais les sources ne sont sans doute pas toutes explorées —, l'adjectif correspondant à grec *epidēmos* est quant à lui représenté au 4^e siècle par l'hapax *epidemus* (variante *epidemos*), qui fournit un indice, parmi bien d'autres, de la pérennité de la tradition médicale grecque sous l'Empire romain.

Notons dès ici que *epidemus* n'a pas été retenu par les dictionnaires canoniques du latin (*Thesaurus linguae latinae*; *Oxford Latin dictionary*), mais qu'il apparaît dans le *Forcellini*, lequel renvoie à la source de l'unique attestation connue de ce mot: Ammian. 19, 4.

Il nous semble utile de consacrer quelques lignes au contexte dans lequel apparaît *epidemus*, afin de cerner le statut de ce mot, tout d'abord, de le définir, ensuite.

5.2.1. Contexte. — Le mot latin *epidemus* se lit donc chez l'historien Ammien Marcellin. Ce Grec né à Antioche vers 330 reçut sans doute une éducation grecque et latine. Admis en 350 dans les *protectores domestici*, il fut soldat au service de l'Empire et participa à des expéditions qui le menèrent de la Mésopotamie à la Gaule. C'est en 363 qu'il commença son *Histoire*, où il relata notamment les batailles auxquelles il avait participé (v. *Paulys Real-Encyclopädie*, 1, 1845-1852; Galletier éd. 1968; Sabbah 1978).

L'une de celles-ci, sans doute la plus marquante de la carrière militaire d'Ammien, est le siège d'Amida (359). Ce combat sanglant, au cours duquel le roi des Perses, Sapor, prit aux Romains la place forte d'Amida, sur le Tigre, est relaté au livre 19 des *Res gestae*. Ammien Marcellin a personnellement vécu ce siège et a dû fuir, tout comme son supérieur Ursicin, dont le récit vise à justifier la conduite (Sabbah 1978: 470-477). Amida, bloquée par les Perses, a subi deux assauts (19, 2). Les pertes romaines

sont considérables ; on ne parvient plus à soigner les blessés, ni à inhumier les cadavres, les survivants s'entassent dans une retraite exigüe. Une « pestilence » (*pestilentia*) se déclare ; elle dure dix jours, puis disparaît à la suite d'une pluie légère (19, 4).

Les quelques lignes consacrées au début et à la fin de l'épisode (respectivement 19, 4, 1 : le début de la pestilence ; et 8 : la fin de celle-ci) encadrent un « développement étiologique atemporel, qui est très autonome par rapport au récit » (19, 4, 2 à 7) (Sabbah 1982 : 133). Dans cet intermède, qui constitue une analyse a posteriori de l'événement — les *Res gestae* furent commencées en 380 (Sabbah 1982 : 146) —, Ammien dégage, d'après les philosophes et les médecins illustres (*philosophi et illustres medici* 19, 4, 1)⁽⁴⁾, les causes et les formes diverses des pestilences. Certaines sont dues à un excès de chaleur et de sécheresse de l'air et provoquent la fièvre, entraînant la mort ; d'autres sont dues à une brusque modification de la qualité de l'air, corrompu à la manière des eaux, et sont la cause d'affections plus légères ; les dernières sont le fait de l'épaississement de l'air par les exhalaisons trop fortes de la terre et amènent la mort du bétail d'abord, des hommes ensuite.

L'historien nomme ces trois sortes de calamités (*lues*) dans un passage qu'il nous semble utile de reproduire :

« Et prima species luis *pandemus* appellatur, quae efficit in aridioribus locis agentes caloribus crebris interpellari ; secunda *epidemus*, quae tempore ingruens acies hebetat luminum et conci-

⁽⁴⁾ Ammien doit avoir été en contact avec Oribase, le médecin de Julien, alors César des Gaules (355-361), futur empereur (361-363) ; Ammien comme Oribase accompagnèrent Julien en Gaule au moment où celui-ci défendait l'Empire contre les Germains. Or, l'on sait qu'Oribase avait été chargé par Julien de rédiger une synthèse des œuvres de Galien, ce qu'il fit, écrit-il, pendant son séjour en Gaule (Oribase, *Collectiones medicae*, I, 1). (M.-H. Marganne.)

tat periculosos humores; tertia *loemodes*, quae itidem temporaria est, sed uolucris uelocitate letabilis. » (Sabbah éd. 1970: 130; nous ajoutons l'italique.)

Traduction⁽⁵⁾: « On appelle *pandémique* la première sorte de calamité, qui fait que les habitants des régions trop sèches sont enlevés par des fièvres fréquentes; la seconde, dite *épidémique*, attaque à un certain moment, affaiblit la vue et produit de dangereuses humeurs; la troisième, dite *pestilentielle*, est également de courte durée mais elle amène la mort avec une rapidité foudroyante. »

5.2.2. Forme et statut du mot. — Dans l'édition que nous venons de citer, *epidemus*, comme *pandemus* ont une « couleur latine ». Il faut savoir que l'éditeur rejette les leçons *pandemos* et *epidemus* de son manuscrit de base (Vat. lat. 1873: 9^e s.) pour adopter des leçons contenues notamment dans l'édition Froben-Gelenius (1523).

L'édition Clark du même texte (1910) imprime *pandemos* et *epidemus* en faisant ressortir leur caractère autonymique, ce qu'il fait aussi pour *loemodes* (caractères espacés). L'introduction

⁽⁵⁾ Nous nous inspirons de la traduction proposée par G. Sabbah dans l'édition (1970: 130) et dans le commentaire qu'il fit postérieurement de ce passage (1982: 132). Les variantes dans ces deux versions sont: *lues*, traduit d'abord par *peste* (ce qui pose un diagnostic trop précis), ensuite par *mal* (ici *calamité*); *loemodes*, traduit d'abord par *infectieuse*, ensuite par *pesteuse* (ici *pestilentielle*). Par ailleurs, Sabbah traduit *temporaria* par *saisonnière* (ici *de courte durée*). Pour la précision à apporter quant au choix des termes dans les traductions, v. spécialement Grmek 1993: 33: « Il y a des maladies épidémiques, des "pestes" (mieux vaudrait parler de "pestilences", pour éviter la confusion avec la vraie peste qui n'en est qu'un représentant particulier), dont les terribles conséquences sont tellement foudroyantes et amples que leur rôle historique ne peut échapper à aucun observateur. » — En réalité, il est plus difficile de traduire les termes médicaux du passage que de les définir d'après les précisions fournies par le contexte; v. ci-dessous, 5.2.3.

à cette édition (v. spécialement *stemma*, dans Clark 1910: v) comme l'apparat critique du texte (ibid. : 163) justifient le choix de l'éditeur, mais montrent aussi que *epidemus* est le fait de l'autre branche d'une tradition bifide.

L'édition Rolfe (1935: 488) a retenu les leçons *pandemus* et *epidemus*. L'édition Seyfarth (1978: 161), en revanche, *pandemos* et *epidemos*.

Il y a sans doute moins à discuter au sujet de la forme retenue qu'à propos de son statut, textuel et linguistique. Nous remarquerons tout d'abord que les trois termes médicaux sont en mention, ce que seule l'édition Clark fait ressortir. Nous noterons ensuite que *pandemus* et *epidemus* montrent leur caractère « faussement latin » par l'absence d'accord qui les caractérise (ils déterminent *prima / secunda species*): en grec, les deux adjectifs composés ont régulièrement la même forme au masculin et au féminin (*epidemos*, -os, -on), tandis qu'en latin, *pandemus*, *epidemus* sont nécessairement masculins.

On peut comprendre que les dictionnaires canoniques du latin n'aient pas retenu cette unique mention de *epidemus / -os*, qui leur est apparue comme un mot grec, éventuellement superficiellement latinisé, en contexte latin.

5.2.3. Sens du mot. — L'adjectif *epidemus / -os* a chez Ammien un sens plus spécialisé que celui de grec *epidêmos* dans la tradition hippocratique. Il ne nous appartient pas de dater ce changement (ou cette variante), que nous pouvons toutefois déduire de l'analyse du passage qui vient d'être cité.

On y voit que deux critères (dont découlent deux sèmes, traits sémantiques minimaux) se sont ajoutés au critère premier de la définition (impliquant le sème de base 'lié à une certaine propriété de l'air'). Le premier est la gravité de la maladie et la mortalité

qui en découle ; le second, la durée du fléau. En effet, *pandemus* qualifie les calamités (*lues*) graves et durables (+ / +) (la cause invoquée correspond à la seule qu'observait Hippocrate : le climat), *epidemus* s'applique à celles qui ne sont ni graves ni durables (- / -) (la cause est la corruption passagère de l'air, comparable à celle de l'eau), *loemodes* définit celles qui sont graves en dépit de leur brièveté (+ / -) (la corruption de l'air est imputée aux exhalaisons de la terre).

De la conclusion qu'Ammien donne au chapitre, nous pouvons déduire que la peste d'Amida n'était, selon son analyse inspirée par ses lectures « philosophiques et médicales », qu'une épidémie au sens restreint : peu mortelle en soi (« paucis intemperanti aestu consumptis quos multitudo angebat »), les morts étant ceux de la guerre, elle fut de courte durée, puisqu'elle s'éteignit au bout de dix jours sous l'effet d'une pluie fine, qui dissipa les exhalaisons mauvaises et ramena la santé (« exiguis imbris disiecto concreto spiritu et crassato, sospitas retenta est corporum firma » 19, 4, 8).

Notre analyse se distingue de celle de Guy Sabbah (1982 : 134), pour lequel la « peste » d'Amida était de type *loemodes*⁽⁶⁾⁽⁷⁾.

⁽⁶⁾ Pour justifier notre position, nous tirons parti de la double qualification du mal décrit (ni grave ni durable) et de l'absence d'évocation d'épizootie (comparer, sans fondement textuel, Sabbah 1982 : 134).

⁽⁷⁾ M.-H. Marganne nous signale la présence dans la correspondance de Cicéron du mot grec *epidémion* : « Alexim uero curemus imaginem Tironis, quem aegrum Romam remisi, et, si quid habet collis epidémion, ad me cum Tisameno transferamus. » Traduction : « Au fait, nous avons Alexis à soigner : c'est la réplique de Tiron, qui est malade et que je renvoie à Rome ; s'il y a un mal qui court sur la Colline [le Quirinal, où habite Atticus ; Cicéron habite sur le Palatin], emmenons-le chez moi avec Tisamenus. » (Cicéron, Lettre 519 : Att. XII, 10, Beaujeu éd. 1980 : 141-142.)

6. — La continuité romane

6. 1. — Il s'agit dès lors de prouver l'existence de **epidemia* dans le latin de l'Antiquité en tirant argument de sa descendance romane et en ajoutant ce témoignage décisif aux indices que constituent la présence de *epidēmia* dans le vocabulaire médical grec et celle de l'adjectif *epidemus* / -os dans un texte historique latin de l'Antiquité tardive (fin 4^e siècle) se référant à la science grecque.

On sait que le vocabulaire scientifique latin est tributaire du vocabulaire scientifique grec, le vocabulaire médical en particulier. « La terminologie nosologique latine est en grande partie une transposition de la terminologie grecque. » (Grmek 1991 : 197 ; v. aussi Bodson 1991.)

Grec *epidēmia* est un terme clé de la terminologie hippocratique. L'enjeu est donc moins de trouver une bonne étymologie pour un mot wallon qui n'en a pas jusqu'ici que de prouver, grâce à celle-ci, la réception de ce mot grec en latin.

6.2. — La continuité sémantique nous semble assurée. Le mot wallon a en effet été défini par 'maladie bénigne non déterminée, qui règne à un endroit et à un moment donné, dont les humains ou les animaux peuvent être affectés' (paragraphe 1) ; l'examen de la syntagmatique passablement figée dans laquelle il est attesté a de plus fourni des verbes relatifs aux modalités de la propagation de celle-ci (‹courir›, ‹rouler›, etc.). Ce sens et ces emplois s'accordent avec ce qui a été dégagé par l'analyse de grec *epidēmia*, et plus encore de latin *epidemus* (paragraphe 5).

Sur le plan du contenu, le mot populaire wallon se situe dans le droit fil de la tradition médicale savante remontant à l'Antiquité grecque.

6.3. — C'est sur le plan de la forme que l'on situera donc l'argumentation en posant que les changements encourus par le mot wallon constituent les signes tangibles d'une histoire qui remonte à l'Antiquité.

Il est significatif qu'en reconstruisant le prototype (paragraphe 2), nous ne nous soyons pas inquiétée d'une question pourtant essentielle : celle de la tradition du mot. Nous avons fait « comme si » *p.* provenait héréditairement d'un mot latin. Cependant, nous n'avons pas rendu compte de l'hiatus qui subsiste entre la forme reconstruite au départ du roman (*PIDEMIA) et la forme que supposerait l'étymon lointain (grec *epidēmia*).

Pour combler cette lacune et assurer l'étymologie, nous reformulerons la question comme suit : en interrogeant la forme du mot wallon comme un document historique, à quelle date au plus tard le mot grec a-t-il été introduit en latin ?

6.4. — On scrutera d'abord la forme du mot en tant que produit d'une évolution (v. paragraphe 2), en identifiant la trace de deux changements réguliers (découlant de la structure phonique du mot posé comme étymon).

(a) *-d-* intervocalique de *PIDEMIA est représenté tantôt par *-y-*, tantôt par *-h-* ; ceux-ci combleront l'hiatus laissé par la disparition de la voyelle.

Pour Bourciez (§ 142), la spirante issue de *-d-* remonte au 7^e s., elle existait encore au 9^e s. (Serments de Strasbourg 842 : graphie « *dh* ») ; l'effacement de celle-ci en français remonterait au 11^e s. Pour La Chaussée (1989 : 188, 197), la spirantisation de *-d-* se place « dans le cours du 6^e s., son amuïssement au 9^e s. » Pour Remacle (1992 : § 68), qui consacre un paragraphe général à « *y* et *w* comblant un hiatus », « les semi-consonnes n'ont pas dû s'insérer au même moment dans tous les cas ». — Notons que ce changement affecte aussi des mots d'origine francique (*WAIDĪMEN > fr. *regain*, wallon *wayin*).

(b) *-m-* suivi de yod, dans la finale que l'on a posée comme issue de *-emia*, a produit *-č* dans les variantes septentrionales de notre mot.

Bourciez (§ 171, 199) ne date pas ce changement. La Chaussée (1989: 184) situe le début du processus (« fausse palatalisation ») à la « fin du 3^e s. / début du 4^e s. », l'assibilation ultérieure conduisant à *-č-* ou à *-ğ-* « probablement de la fin du 5^e s. » — On remarquera à nouveau que certains mots empruntés au francique ont subi le changement: ainsi, *HĀPPIA et KRIPPĪA (FEW 16, 144 et 390), qui sont continués dans fr. *hache* et *crêche* (wall. *hèpe*, *crèpe*).

Nous concluons provisoirement de cet examen à la présence de **pidemia* dans le stock lexical latin depuis la fin du 5^e s. au moins.

6.5. — Ce *PIDEMIA peut à son tour être interrogé en tant que produit d'une adaptation, à relier au transfert d'une unité lexicale du grec vers le latin. La forme latine posée comme étymon est « irrégulière » à deux titres. Elle ne comporte pas de voyelle initiale, et elle est accentuée « à la latine », c'est-à-dire sur la syllabe *-de-*.

6.5.1. — L'absence de voyelle initiale peut être interprétée de deux manières :

(a) ou bien elle manifeste l'adaptation du mot grec aux structures phoniques du latin: dans cette première hypothèse, elle est soit concomitante de l'emprunt (grec *epidēmia* > latin **pidemia*), soit postérieure (grec *epidēmia* > latin **epidemia* > latin **pidemia*);

(b) ou bien elle s'est produite en grec, et c'est une forme à initiale consonantique qui s'est introduite en latin (grec *epidēmia* > grec **pidēmia* > latin **pidemia*).

D'après les recherches de F. Biville (1995: 45 sv.), l'aphérèse de la voyelle initiale dans un mot comme grec *episcopos* s'est

produite en grec (ibid. 50-51). La descendance romane de ce mot nous semble pourtant contredire cette explication, dont découle chez l'auteure une « règle » d'adaptation. Latin *episcopus* a en effet existé en latin, puisqu'il a parfois atteint l'étape de la sonorisation (cf. port. *bispo*, all. *Bischof*; inscription latine de Rhénanie *ebescubus*), parfois celle de la spirantisation (cf. it. *vescovo*, ancien wall. *vesque*; inscription « non datable » d'Afrique du Nord *viscup*), changements qui ne se produisent qu'à l'intervocalique. D'autre part, des formes à initiale vocalique vivent à côté des formes à initiale consonantique (cf. fr. *évêque*). Faut-il poser un double emprunt? C'est peu vraisemblable.

Le phénomène de l'aphérèse est irrégulier et doit être étudié à l'échelle romane (cf. Meyer-Lübke, *Gramm.* 1, 374). Il concerne tout particulièrement les mots du vocabulaire médical (noms de maladies, noms de plantes...) et du vocabulaire religieux empruntés au grec par le latin. Nous le montrerons par quelques exemples recueillis dans des ouvrages généraux:

(a) Ait. *magrana*, sarde (log.) *migraña*, fr. *migraine*, wall. *mirin.ne*, esp. *migraña*, etc.; latin HEMICRANIA, du grec; Ernout-Meillet; REW 4104; FEW 4, 401a; ALW 15, 165.

(b) Lorr. *lantoire* 'confiture de poire', it. *lattovaro* 'électuaire', acat. *lletovari*, etc.; latin ELECTUARIUM, très vraisemblablement de la langue médicale grecque; Ernout-Meillet; REW 2838; FEW 3, 211.

(c) « biais » 'obliquité, etc.' (anciennement disyllabique), probablement, par le latin, de grec EPIKARSIOS, v. FEW 3, 229 et commentaire.

(d) Alorr. *bruvénie* 'épiphanie', apr. *brefania*, it. *befana*, etc.; apr. *pifania*; latin EPIPHANIA, du grec; Ernout-Meillet; REW 2879; FEW 3, 231; Jud, Kirche 39.

(e) Vegl. *pasku*, it. *vescovo*, frioul. *veskul*, sarde (logud.) *piskamu*, cat. *bisbe*, pg. *bispo*, etc.; latin EPISCOPUS, du grec; REW 2880; FEW 3, 231; Jud, Kirche 37.

(f) Apr. *pitafle* 'épitaphe', alyonn. *patafle* 'affiche'; latin EPITAPHIUM, du grec; v. FEW 3, 232.

(g) It. *pittima* 'topique', esp. *bizma*, cat. (valenc.) *pilma*, *pirma*; latin EPITHEMA, du grec; Ernout-Meillet; REW 2881.

(h) Afr. *risipèle* 'érysipèle', wall. *résipèle*, it. *risipola*, etc.; latin ERYSIPELAS, du grec; Ernout-Meillet; REW 2911; FEW 3, 243b; ALW 15, 297b.

On voit que l'aphérèse affecte certains mots et pas d'autres, ne touche pas tous les représentants d'une famille lexicale et se produit à des dates diverses. Il faut donc observer chaque cas en particulier et tirer parti des aires de répartition des formes et de certaines des caractéristiques de celles-ci (par exemple, la présence de *-p-*, *-b-*, *-v-* dans le cas des mots commençant par *epi-*) pour tâcher de dater le phénomène.

Nous tiendrons donc **pidemia* pour une forme ayant subi l'aphérèse en latin, avant la sonorisation des sourdes intervocaliques. Celle-ci est ordinairement située à la fin du 4^e s. (Bourciez § 165; La Chaussée 1989: 187).

6.5.2. — La deuxième « irrégularité » de **PIDEMIA* réside dans son accentuation. C'est le *-i-* du suffixe nominal déverbal *-ia* qui porte régulièrement l'accent en grec, alors que c'est *-de-* qui porte l'accent en latin.

Cette adaptation marque, de façon générale cette fois, les emprunts populaires les plus anciens du latin au grec (seuls certains lettrés respectent à date ancienne l'accentuation grecque). C'est à partir du 3^e s. et de façon constante au 4^e s. que les emprunts conservent leur accentuation originelle (v., avec des justifications diverses, Claussen 1904; André 1958; Biville 1987).

Nous tiendrons donc *EPIDEMIA pour une forme ayant subi, lors de l'emprunt, une adaptation aux règles générales de l'accentuation latine.

6.5.3. — Cette double adaptation du mot grec signale l'ancienneté de l'emprunt, qui s'est effectué au début du 4^e siècle au plus tard, ce qu'indique la position de l'accent. L'aphérèse peut avoir eu lieu au même moment ou postérieurement, mais de toute façon avant la fin du 4^e s.

Ces deux traits affirment l'intégration du mot *PIDEMIA à la langue parlée des milieux populaires latins non bilingues. Le changement d'accent et l'aphérèse ont en effet définitivement détaché le mot latin de son modèle grec, qui était transparent (*epi-dém-ia*) et en ont fait un mot non analysable.

7. — Le canal de l'emprunt

7.1. — Il resterait à définir quels sont ces milieux populaires qui ont adopté un terme savant grec introduit comme xénisme par des médecins nécessairement bilingues (André 1987 : 29-31 ; en Gaule, Gourevitch 1985)⁽⁸⁾ pour en faire un mot de la langue commune qui est parvenu jusqu'à nous. Nous ferons ici une proposition en deux temps, fondée sur la répartition du mot.

7.2. — Dans l'état actuel de nos connaissances, *EPIDEMIA n'existe qu'en domaine wallon. Selon toute probabilité, le mot n'a jamais été connu ailleurs en pays roman. Il faut s'interroger sur les raisons de cette implantation marginale restreinte.

⁽⁸⁾ Pour les noms grecs de collyres sur les cachets d'oculistes retrouvés sur le territoire de l'ancienne Gaule, v. Salles 1985 ; pour les cachets d'oculistes retrouvés en Belgique (actuelle), v. Deman, Rapsaet-Charlier 1985 : 206-210.

A. Henry (1960: 237), qui constatait de même le confinement au nord-est des représentants du « beau type latin » SAMIARE 'aiguiser' (dérivé de *samius* [*lapis*] 'pierre de Samos, servant à aiguiser') posait, en croisant l'enseignement de la répartition avec celui des textes, qu'il s'agissait d'un mot du *sermo militaris* implanté sous l'Empire dans des régions où la concentration des troupes était particulièrement forte.

Nous rappellerons que la seule mention que nous ayons de *epidemus* (ou *epidemos*) dans un texte latin figure dans le récit d'une bataille par l'un des acteurs de celle-ci. On sait que la concentration des hommes pendant les guerres a de tout temps favorisé et fait craindre les épidémies et que les relations historiques sont une source incomparable d'enseignements au sujet de la nosologie des temps passés (Grmek 1933: 33). L'hypothèse que des médecins accompagnant les troupes aient servi d'intermédiaires dans la transmission du mot n'a par conséquent rien de déraisonnable.

7.3. — Cependant, au-delà de cette convergence globale manifestée par la tradition exclusivement wallonne de SAMIARE et de *EPIDEMIA, il faut observer, à un niveau plus fin, une divergence dans la configuration aréale des deux mots. Alors que les continuateurs belgoromans de SAMIARE sont adossés sur la limite septentrionale des langues romane et germanique (Henry 1960: 206, carte), ceux de *EPIDEMIA s'appuient sur la limite orientale de celle-ci.

Si l'on accepte qu'un changement linguistique, donc une innovation lexicale, rayonne à partir d'un centre, on en déduira que cette répartition différenciée manifeste l'influence de deux centres à l'époque impériale. Tandis que l'aire de SAMIARE correspondrait bien à une diffusion à partir de Tongres, celle de *EPIDEMIA s'accorderait parfaitement avec une expansion à partir de Trèves, devenue capitale impériale sous Dioclétien (fin 3^e s.).

La découverte de traces de *EPIDEMIA dans la *Romania submersa* pourrait confirmer cette dernière hypothèse.

8. — Synthèse

Le mot wallon *piyin.ne*, *piyindje* 'maladie peu grave qui touche en même temps un grand nombre d'individus' continue latin *EPIDEMIA 'id.', ce dernier emprunté du grec. Le témoignage unique du wallon nous a permis de poser l'existence en latin de la transposition du mot grec.

Nous avons mis le plus grand soin à délimiter les circonstances de l'intégration du mot savant grec dans la langue populaire latine.

En premier, nous avons voulu déterminer aussi précisément que possible la date de cette intégration, en interrogeant la forme (i. e. les variantes formelles) du mot wallon comme le témoignage par excellence de l'histoire de l'unité lexicale qu'elle représente. Nous avons distingué entre les changements liés à la transmission romane (populaire) et ceux liés à l'adaptation en latin de l'unité grecque (savante). Ces derniers ont permis d'établir que l'emprunt datait au plus tard du début du 4^e s.

En second, nous avons tâché de cerner les conditions sociales de l'emprunt en interrogeant la répartition d'une unité lexicale que caractérise un confinement à la marche nord-est de la *Romania* et une implantation qui s'accorderait avec une diffusion à partir de la capitale impériale, Trèves.

Marie-Guy BOUTIER

RÉFÉRENCES

Nous épargnons au lecteur la description bibliographique des sources canoniques, qu'il reconnaîtra sans peine.

ANDRÉ (Jacques), « Accent, timbre et quantité dans les emprunts du latin au grec postérieurs au III^e s. après J. C. », dans *Bulletin de la Société linguistique de Paris*, t. 53 (1957-1958), 138-158.

ANDRÉ (Jacques), *Être médecin à Rome*, Paris, Les Belles Lettres, 1987 (Realia).

BALDINGER (Kurt), *Etymologien, Untersuchungen zu FEW 21-23*, Band 1, Tübingen, Max Niemeyer, 1988 (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, Band 218).

BIVILLE (Frédérique), *Graphie et prononciation des mots grecs en latin*, Paris, Société pour l'information grammaticale, 1987 (Bibliothèque de l'Information grammaticale, 7).

BIVILLE (Frédérique), *Les emprunts du latin au grec, Approche phonétique*, tome I, *Introduction et consonantisme*, tome II, *Vocalisme et conclusions*, Paris, Société pour l'information grammaticale, 1991, 1995 (Bibliothèque de l'Information grammaticale, 19, 29).

BEAUJEU (Jean), éd., *Cicéron, Correspondance*, tome 7, Paris, Les Belles Lettres, 1980.

BODSON (Liliane), « Les maladies pestilentiennes et épizootiques », dans SABBAAH (Guy), *Mémoires X, Le latin médical, La constitution d'un langage scientifique*, Centre Jean Palerne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1991, 215-241.

BOURCIEZ (Édouard et Jean), *Phonétique française, Étude historique*, Paris, Klincksieck, 1978.

BÜCHI (Eva), *Les structures du Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Tübingen, Max Niemeyer, 1996 (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, Band 268).

CLARK (Carolus U.), ed., *Ammiani Marcellini Rerum Gestarum libri qui supersunt*, vol. I, *Libri XIV-XXV*, Berolini, apud Weidmannos, 1910.

CLAUSSEN (Th.), « Die griechischen Wörter im Französischen », dans *Romanische Forschungen*, t. 15 (1904), 808-822.

DASNOY (J.-B.), *Dictionnaire wallon-français à l'usage des habitants de la province de Luxembourg*, Neufchâteau, 1856.

DE LA CHAUSSÉE (François), *Initiation à la phonétique historique de l'ancien français*, 3^e éd., Paris, Klincksieck, 1989 (Bibliothèque française et romane, D 7).

DEMAN (Albert), RAEPSAET-CHARLIER (Marie-Thérèse), *Les inscriptions latines de Belgique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, Faculté de Philosophie et Lettres, 1985 (Sources et Instruments, 7).

FRANCARD (Michel), *Dictionnaire des parlers wallons du pays de Bastogne*, Bruxelles, De Boeck, 1994.

GALLETIER (Édouard), éd., *Ammien Marcellin, Histoire*, tome I, *Livres XIV-XVI*, Paris, Les Belles Lettres, 1968.

GOUREVITCH (Danielle), « Présence de la médecine rationnelle gréco-romaine en Gaule », dans PELLETIER (André), éd., *La médecine en Gaule, Villes d'eaux, sanctuaires des eaux*, Paris, Picard, 1985, 65-88.

GRMEK (Mirko D.), « Les vicissitudes des notions d'infection, de contagion et de germe dans la médecine antique », dans SABBAH (Guy), éd., *Mémoires V, Textes médicaux latins antiques*, Centre Jean Palerne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1984, 53-70.

GRMEK (Mirko D.), « La dénomination latine des maladies considérées comme nouvelles par les auteurs antiques », dans SABBAH (Guy), *Mémoires X, Le latin médical, La constitution d'un*

langage scientifique, Centre Jean Palerne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1991, 195-214.

GRMEK (Mirko D.), *Les maladies à l'aube de la civilisation occidentale, Recherches sur la réalité pathologique dans le monde grec historique, archaïque et classique*, Paris, Payot, 2^e éd., 1993 (Bibliothèque historique Payot).

HAUST (Jean), éd., *Médecinaire liégeois du XIII^e siècle et médecin namurois du XV^e (manuscrits 815 et 2769 de Darmstadt)*, Bruxelles - Liège, Palais des Académies - Vaillant-Carmanne, 1941 (Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, Textes anciens, t. 4).

HENRY (Albert), « *Un beau type latin en Wallonie, SAMIARE* », dans *Études de lexicologie française et gallo-romane*, Bruxelles - Paris, Presses universitaires de Bruxelles - Presses universitaires de France, 1960 (Université Libre de Bruxelles, Travaux de la faculté de philosophie et lettres, t. 18).

JOUANNA (Jacques), éd., *Hippocrate*, Tome IV, 3^e partie, *Épidémies V et VII*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

LITTRÉ (Émile), éd., *Œuvres complètes d'Hippocrate*, Paris, J.-B. Baillièrre, 1839-1861 (10 vol.).

PIRON (Maurice), « Étude sur les noms wallons du singe », dans *BTD* 18 (1944), 315-351.

REMACLE (Louis), « Glossaire de La Gleize », dans *BDW* 18 (1933), 63-112.

REMACLE (Louis), *Glossaire de La Gleize*, Liège, SLLW, 1980.

REMACLE (Louis), *La différenciation dialectale en Belgique romane avant 1600*, Liège, Université de Liège, 1992 (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. 256).

ROLFE (John C.), ed., *Ammianus Marcellinus*, London - Cambridge, W. Heineman - Harvard University Press, 1935.

SABBAH (Guy), éd., *Ammien Marcellin, Histoire*, tome II, *Livres XVII-XIX*, Paris, Les Belles Lettres, 1970.

SABBAH (Guy), *La méthode d'Ammien Marcellin, Recherches sur la construction du discours historique dans les Res Gestae*, Paris, Les Belles Lettres, 1978.

SABBAH (Guy), « La "peste d'Amida" (Ammien Marcellin, 19, 4) », dans SABBAH (Guy), éd., *Mémoires III, Médecins et médecine dans l'Antiquité*, Centre Jean Palerne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1982, 131-157.

SALLES (Catherine), « Les cachets d'oculististes », dans PELLETIER (André), éd., *La médecine en Gaule, Villes d'eaux, sanctuaires des eaux*, Paris, Picard, 1985, 89-102.

SEYFARTH (Wolfgang), ed., *Ammiani Marcellini, Rerum Gestarum libri qui supersunt*, vol. I, *Libri XIV-XXV*, Leipzig, Teubner, 1978.